



LUGO DI NAZZA
Mairie

DECISION DU MAIRE 2022

Objet : Marché de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'aménagement du chemin de la fontaine

Le Maire de Lugo di Nazza

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, article L2122-22,
- Vu la délibération du conseil municipal du 27 juillet 2020, déléguant à Monsieur François Benedetti, Maire de Lugo di Nazza, une partie de ses attributions sur les champs de compétences régis par l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu les crédits budgétaires disponibles au BP 2022 ;
- CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'aménager le chemin communal
- CONSIDERANT qu'il convient de faire appel auprès d'un prestataire de droit privé pour ces travaux
- CONSIDERANT qu'une proposition financière a été demandée au bureau d'Etude SAS Caporossi aux dispositions de l'article R 2122-8 du code de la commande publique
- CONSIDERANT qu'au regard de sa proposition SAS Caporossi à remis une offre économiquement avantageuse

DECIDE

Article 1 : De confier la Maîtrise d'oeuvre pour les travaux de pour la réalisation de l'aménagement du chemin de la fontaine au bureau d'Etude SAS Caporossi dont le siège se trouve sur Bastia 20 200 avec un taux forfaitaire de 7% pour des travaux estimés à hauteur de 242 550.00 euros HT.

AVP : 2 546.77 euros HT

PRO : 3 395.70 euros HT

ACT : 4 244.63 euros HT

VISA : 1 697.85 euros HT

DET : 4 244.63 euros HT

AOR : 848.92 euros HT

soit un total HT de 16 978.50 euros.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal et figurera au registre des décisions du Maire (registre des arrêtés).

Article 3 : Les personnes suivantes sont chargés chacune en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision :

- Monsieur le Maire de Lugo di Nazza
- Monsieur le Sous Préfet de Corte

Fait à Lugo di Nazza, le 01 juillet 2022

Monsieur le Maire

François Benedetti

Affiché en Mairie le : 04/07/22

